

Deuxième Trail solidaire des Manuscrits

Place de la Mairie d'Avranches

27 janvier 2024

Une organisation du TC VAL

Descriptif :

- Un parcours d'environ 11km avec 350m de dénivelé accessible à tous.
- Un tracé permettant de découvrir le patrimoine de notre ville.
- Le départ de la course se fera place de la Mairie à Avranches en 3 vagues de 267 coureurs (une vague compétition **départ 17h**, une vague loisir départ 17h05, et une vague découverte départ 17h10).
- Une partie des bénéfices sera reversée à l'Association « *Le Sourire de Juliette* » qui aide à financer et pérenniser les animations au profit des enfants hospitalisés dans les services de pédiatrie et de néonatalité du CH d'Avranches-Granville. Vous pouvez faire un don supplémentaire à l'association en vous inscrivant sur le site Ultratiming.

Quelques précisions :

- L'inscription est réservée aux personnes majeures, ou aux mineurs de plus de 16 ans le jour de l'épreuve à condition de fournir une autorisation parentale.
- Chaque participant devra être équipé de son propre moyen d'éclairage, d'un vêtement réfléchissant, ainsi que d'un téléphone portable pour joindre l'organisation en cas d'incident.
- Un ravitaillement sera fourni sur le parcours et à l'arrivée.
- Il est demandé un certificat médical, ou une licence FFA, ou un Pass' J'aime courir de la FFA (évolution possible de la réglementation sur les certificats médicaux début janvier).

Récompenses :

- 3 meilleurs hommes et femmes.
- 3 meilleurs jeunes hommes et femmes.
- 3 meilleurs vétérans hommes et femmes.
- L'agence Pozzo sponsorise et récompensera le classement du meilleur grimpeur (F & H).

Retrait des dossards :

- Les dossards seront à retirer sur présentation d'une pièce d'identité la veille et le matin de l'épreuve au magasin Décathlon d'Avranches ou à partir de 15h au départ de la course, place de la Mairie à Avranches.

- Les dossards ne pourront pas être retirés en cas de dossier incomplet (licence ou certificat médicale manquant).
- Obligation de porter le dossard (*devant sur le torse*) pendant la course.
- La société Ultra timing effectuera le chronométrage par puce sur des dossards réutilisables. Ils seront donc récupérés à l'arrivée (tout dossard manquant sera facturé).

Attention ! Le nombre de places est limité à 800 coureurs.